

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 novembre 2006
(convocation du 13 novembre 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Novembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. GELLE Thierry (à cpter de 11 h 45)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. DAVID Alain à Mme. LACUEY Conchita	M. GRANET Michel à M. COUTURIER J. Louis (à cpter de 11 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques (jusqu'à 10 h 10)
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	Mme JORDA-DEDIEU à Mme FAYET Véronique (jusqu'à 10 h 10)
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain (à compter de 10 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvére (jusqu'à 10 h 10)
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel (à cpter de 12 h 00)
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. DAVID Jean-Louis à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia	M. PONS Henri à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)
M. FAVROUL J. Pierre à M. MARTIN Hugues (jusqu'à 12 h 00)	M. QUANCARD Joël à M. DUPRAT Christophe
M. FAVROUL J. Pierre à M. MANGON Jacques (à cpter de 12 h 00)	M. REBIERE André à M. CASTEX Régis
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude	Mme VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean	

ABSENT :

M. CORDOBA Aimé

LA SEANCE EST OUVERTE

M.I.N. de Bordeaux-Brienne - Société POMONA - Réalisation d'une extension n°4 et conformité installations classées - Décision de faire - Autorisation.

Madame FAORO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En vue de permettre le développement de son activité, la société Pomona concessionnaire d'entrepôts au MIN de Brienne souhaite voir réaliser, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine, une quatrième extension qui porte sur deux secteurs d'activité distincts.

Le contenu du projet :

Les travaux envisagés concernent deux entités :

- Pomona Passion Froid (commercialisation de produits alimentaires surgelés)

Il s'agit de réaliser une extension de cet entrepôt avec notamment l'agrandissement de la chambre à température négative, la création de nouveaux quais ainsi qu'un réaménagement des locaux existants avec la réalisation d'une chambre produits frais et de nouveaux bureaux.

La surface totale correspondante est évaluée à 2 715 m².

- Fruidor (mûrissage industriel de fruits)

Les travaux envisagés concernent l'extension de la partie entrepôt, avec la création de trois chambres de mûrissage supplémentaires, de bureaux au niveau R+1, et d'un quai complémentaire. La superficie concernée représente 890 m².

Cette opération vise à renforcer le caractère de pôle central de mûrissage du produit pour la desserte de l'ensemble de la Région depuis le M.I.N. de Bordeaux-Brienne.

Il convient également d'inclure dans cette opération, les travaux relatifs à une autorisation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), et qui vont faire l'objet d'une étude de faisabilité par un bureau d'études spécialisé récemment désigné.

Ces travaux impliquent le recouplement des volumes d'entreposage et le renforcement de la défense incendie.

Ils devraient être réalisés de façon concomitante à l'agrandissement des locaux.

Le pré-programme de cette opération qui comprend trois volets, est annexé au présent rapport.

Le coût de l'opération est estimé à 4 852 200 € HT (valeur 04/2006), pour la seule extension. Le coût relatif à la mise aux normes ICPE peut être estimée à 2 000 000 € H.T.

Il fera prochainement l'objet d'un chiffrage plus précis par le Bureau d'études mandaté par la Communauté et qui doit remettre ses conclusions au plus tard le 15 décembre 2006.

Les enjeux :

Ce projet présente un caractère prioritaire, en raison de ses enjeux économiques. En effet les installations actuelles au MIN de Brienne ne permettent plus, en l'état, de répondre en totalité aux besoins de Pomona, compte tenu du développement constaté de la société.

Par ailleurs, l'agrandissement des locaux s'inscrit dans un schéma de développement significatif des emplois sur place et contribuera à renforcer efficacement le pôle agroalimentaire qui joue un rôle central au titre de la distribution des produits sur l'ensemble de la Région.

Les objectifs :

La réalisation de cette extension ne devra pas gêner la poursuite des activités de la Société.

La livraison des nouveaux locaux agrandis et mis aux normes devrait intervenir à l'été 2008.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le Centre Architecture, Espaces Publics et Paysages.

Il est précisé qu'en contrepartie des travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CUB, une redevance annuelle sera versée par la société concessionnaire à la Régie, à hauteur de 6% du montant H.T et dont 5% feront l'objet d'un reversement à la Communauté. L'avenant à la convention tripartite appelé à être établi entre la Société Pomona, la Régie du MIN et la CUB fera l'objet d'une délibération spécifique du Conseil de Communauté et du Conseil d'Administration de la Régie.

Dans ces conditions, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- prendre la décision de faire du projet « réalisation de l'extension 4 des bâtiments POMONA » et à la mise en conformité ICPE, conformément au pré-programme des travaux
 - valider l'enveloppe financière prévisionnelle jointe en annexe pour l'extension 4
- Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 novembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
6 DÉCEMBRE 2006**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL